



CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE GARNISON

Association loi 1908, (vol. XXXVII-n°35) - Agrément Jeunesse et Sports n°57/84017- Affiliée FCD n°109/III/T7,
28 rue Franiatte 57950 MONTIGNY LES METZ 03.87.15.41.15 – Fax : 03.87.15.42.34 E-mail : secretariat.csagmetz@gmail.com

SAISON 2023 / 2024 Fiche à archiver jusqu'en (2034):

Assurance GMF n° Y011567.009L (conformément au code du sport – Article L321-1)
Contrat affiché dans les locaux du CSAG et possibilité assurance complémentaire
(cf code du sport – Article L321-4)

ETIEZ VOUS ADHERENT LORS DE LA SAISON 2022/2023 : OUI - NON

RENSEIGNER LA RUBRIQUE QUI VOUS CONCERNE

Militaire en activité, réserviste ou retraité (A) Civil en activité ou retraite (B)
Conjoint, concubin, enfant à charge (C) Ancien civil (D) Nouveau civil (E)

I. RENSEIGNEMENTS (à remplir en lettres majuscules)

Sexe : M F

Nom marital : Nom naissance Prénom :

Date de naissance Lieu : Dép N°:

Adresse:

Code Postal : Ville :

Tél. dom : portable :

E-mail :

CERTIFICAT MEDICAL (Entouré ou rayé)	OUI	SI NON OBLIGATOIRE (coché case) \Rightarrow	QUESTIONNAIRE DE SANTE MAJ
			QUESTIONNAIRE DE SANTE MINEUR

II. SITUATION DE L'INTERESSE (E)

A. MILITAIRE ACTIVE RESERVE RETRAITE

Grade	Formation	Bureau/service	N° de téléphone militaire

B. PERSONNEL CIVIL DE LA DEFENSE ACTIVE RETRAITE

Catégorie	Formation	Bureau	N° de téléphone militaire

C. CIVIL « AYANT DROIT »

CONJOINT/CONCUBIN(E) ENFANT A CHARGE ACTIVE RESERVE RETRAITE

Grade/Cat/civil ayant droit.	Nom - Prénom	Formation	Bureau/service	N° de téléphone militaire

D. Nouveau membre CIVIL « PARRAINE » PAR (à remplir par le responsable et le parrain)

Nom du parrain	Prénom	Cat A-B-C	Grade	Section	Signature	Accord resp. section

SECTION PLONGEE CSAG METZ

DIPLOME DETENU : N1 - N2 - N3 - N4 - INITIATEUR - MF2 - MF1

NITROX : élém confir TRIMIX : élém confir ANTEOR - RIFAP - APN 1 - 2 - IE 1

ENSEIGNEMENT A SUIVRE : N1 - N2 - N3 - N4 - INITIATEUR - MF1 -

Nitrox : élém confir - Secourisme : PSC1 RIFA P APN 1 2 (Cocher la casse vous concernant) °

III – TARIFS TOUS PLONGEURS (cf règlement intérieur CSAG)

<u>PLONGEE</u>	TYPE COTISATION OBLIGATOIRE	MONTANT PERSONNE		
	LICENCE FCD	18,50 €		
	GESTION CSAG TOUS	20,00 €		
	PART SECTION	97,70 €		
	LICENCE FFESSM	45,80 €		
	TOTAL	182,00 €		
	JEUNE - 16 ans	-14,00 €		
	ENFANT - 12 ans	-28,00 €		
	SI INFECTION AFFECTION LONGUE DUREE RECONNUE PAR SECU SOCIALE MILITAIRE		-18,50 €	
	TOTAL GENERAL Règlement à l'ordre de : C.S.A.G.METZ		€	
Païement par :	banque	n° chèque	Montant	Date de dépôt
1 er chèque				
2 ème chèque				
Espèce				

Tous les **chèques (2 MAX)** sont à remettre lors de l'inscription avec une date d'encaissement au dos du chèque (2 -ème date maxi = **01 DECEMBRE 2023**) - * : **1er chèque OBLIGATOIRE 100 €.**

IV – SUIVI DE L INSCRIPTION

DEMANDEUR	SECTION	
	Vérification dossier	Responsable
Date : <u>Signature du demandeur</u> (Pour les mineurs signature des parents)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche renseignée ▪ Justificatif situation plongeur (nouveaux adhérents) ▪ Cotisation ▪ Certificat médical (2 copies) ▪ Vérification adhésion dans : <ul style="list-style-type: none"> - autre section - autre CSA ▪ 1 photo d'identité (nouveaux adhérents) 	Nom : Date : Signature :

SECRETARIAT CSAG	
Prise en compte	Enregistrement
Nom :	Nom :
Date :	Date :
Signature :	Signature :

Avis aux adhérents : Il est impératif que soit établie 1 fiche par membre et par activité. Si vous souhaitez adhérer à plusieurs sections, vous pouvez faire des photocopies de la fiche après avoir renseigné le I. et le II., mais le paragraphe III doit obligatoirement être renseigné en original avec un responsable de section.

Assurance individuelle supplémentaire conseillée : vous munir de votre N° de licence FFESSM et aller sur site <https://www.ffessm.lafont-assurances.com>